

PRÉSIDENTIELLE 2015 :

LE FAVORI, LE CHALLENGER ET LES OUTSIDERS

PP.2,3

INVITÉ SPÉCIAL

P.6



Nicolas WARNERY, Ambassadeur de France au Togo :
« Je persiste à penser que le Togo était tout près de mettre en œuvre le « noyau dur » de l'Accord Politique Global (APG) »



À moins de 8 mois de l'échéance, les chances des différents candidats potentiels

DOSSIER

P.7

24 heures pour créer son entreprise :
Le CFE tient son pari

Eco/SOCIAL

P.11

Journée mondiale de la population au Togo:
Tsévié a abrité les festivités

CULTURE

P.14

Mois de la femme Vlisco 2014:
VAC-Togo récompense la gagnante du prix « Un rêve pour un monde meilleur »

LE VRAI, L'ORIGINAL
SUPER-WAX



VLISCO
SINCE 1846

Editorial

Infos N°115 | du 23 Juillet au 06 Août 2014

✎ Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

NOUS AVONS BESOIN DE L'HOTEL SARAKAWA

Le Tribunal de Première Instance de Lomé a ordonné le 11 juillet dernier l'expulsion du groupe ACCOR de l'hôtel Sarakawa, sous astreinte de cinq cent millions de francs (500.000.000 F) CFA par jour de résistance. Cette décision intervient suite à l'assignation en référé effectuée par l'Etat à l'encontre de la société ACCOR AFRIQUE S.A., société de droit français dont le siège est à Evry dans la banlieue française et la Société Togolaise d'Investissement et d'Exploitation Hôtelière (STIEH) qui gère l'hôtel Sarakawa pour voir ordonner leur expulsion dudit hôtel. L'Etat togolais, propriétaire de l'hôtel, reproche principalement au groupe français le non respect des clauses de son bail.

Il s'agit entre autres de la non réalisation des travaux de rénovation et d'embellissement nécessaires pour une exploitation selon un standard international « 4 étoiles » et son maintien tout au long du bail. Ces conditions n'ont jamais été respectées selon l'Etat togolais puisque l'hôtel n'a pas été exploité selon ce standard mais sous l'enseigne Mercure que le groupe utilise pour ses 3 étoiles. Mais aussi de la cession du bail à une société tierce sans en avoir informé le propriétaire. Depuis, le groupe ACCOR conteste la version du gouvernement togolais, brandit la perte d'emplois des employés et menace de poursuite en réparation de préjudices subis du fait de son éviction.

Pourtant, c'est vainement que le groupe ACCOR pourra prétendre avoir fait de ce site idéalement situé, un hôtel de standing 4 étoiles comme le stipulait son contrat. C'est également difficilement que le standard 3 étoiles pourra être défendu. Certes, dans le désert hôtelier qui caractérise la capitale togolaise et qui d'ailleurs la pénalise quant au choix pour l'organisation d'événements de tous ordres, Sarakawa paraissait la référence. Mais fondamentalement, l'on est loin du compte ainsi que peuvent s'en rendre compte aussi bien clients que visiteurs ; et comme l'atteste un rapport d'expert sollicité par l'Etat togolais. Sarakawa était simplement une pâle copie en face d'autres hôtels de même acabit dans la sous-région.

Dans ces conditions, la reprise en main de l'hôtel par le Togo et la volonté des autorités de faire appel à d'autres promoteurs, plus sérieux et plus diligents, décidés à redonner des lustres à ce beau site, est salutaire pour notre pays. Il ne s'agit pas ici de l'expression d'un patriotisme bien venu mais simplement la mise en avant d'une nécessité économique. Les polémiques et critiques sur la méthode sont légitimes mais pas forcément justifiées. En tout état de cause, laisser la situation qui prévalait perdurer aurait été irresponsable, au moment où Lomé a besoin d'attirer des rencontres internationales, des touristes et surtout quand plusieurs opérateurs se bousculent pour reprendre l'hôtel.

Si l'action était donc nécessaire, elle reste insuffisante. Elle ne sera véritablement productive que lorsqu'elle aboutira à un nouveau projet, susceptible de doter Lomé d'un complexe de haut standing. En attendant, l'Etat a l'obligation de préserver les intérêts des employés et des fournisseurs comme il s'y est engagé. Mais surtout mieux gérer et surveiller les conventions qu'il signe pour ne pas se retrouver presque systématiquement à utiliser des méthodes considérées à tort ou à raison comme la manière forte, pour recouvrer ses droits.

Présidentielle 2015 : Le favori, le challenger et les outsiders

À moins de 8 mois de l'échéance, les chances des différents candidats potentiels

A moins de huit (8) mois de la prochaine élection présidentielle, les différents états-majors politiques fourbissent déjà leurs armes. « Premier trimestre 2015, c'est presque demain » confirme ce proche de Jean-Pierre FABRE, leader de l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement) croisé à une réception officielle. De fait, toutes les conversations et réflexions tournent autour de cette échéance capitale. Même le rejet par l'Assemblée nationale du projet de loi portant réformes d'un certain nombre de dispositions constitutionnelles, semble être un sujet vite évacué et en tout cas, n'a pas provoqué l'irrésistible lever de boucliers auquel on aurait pu penser. « Même si nous continuons à protester, c'est simplement pour assurer un service minimum et camper la posture du scandalisé » confie encore notre interlocuteur. Pourtant, sur la ligne de départ, les candidats annoncés et potentiels ne partent pas avec les mêmes atouts. Revue d'effectifs.

FAURE GNASSINGBE,
LE FAVORI.

Même s'il ne l'a pas encore annoncé officiellement et que son entourage se refuse à le faire à sa place, l'un de ses conseillers relevant que « l'élection présidentielle est la rencontre entre un peuple et une personnalité ; seule cette dernière peut se déterminer en fonction de ses ambitions et projets pour le pays ; mais également de sa capacité à réunir une équipe pour les réaliser », le Président de la République sera sans doute candidat à sa propre succession. Celui qui est arrivé au pouvoir en 2005 dans des conditions difficiles et chaotiques, sur la pointe des pieds pour reprendre l'expression de Nicolas LAWSON, président du Parti du Renouveau et de la Rédemption (PRR) devra briguer un troisième mandat. Il peut se targuer en dix (10) ans à la tête du pays, de l'avoir transformé ; au propre comme au figuré. Le Togo tel qu'il était à sa prise de pouvoir, n'a plus rien à voir avec celui d'aujourd'hui. Plusieurs réformes et initiatives sont passées par là. Sur le plan politique, la signature l'Accord Politique Global (APG) dont d'ailleurs la mise en œuvre du reliquat constitue encore une pomme de discorde entre les acteurs politiques, reste indubitablement un acte majeur à mettre à son crédit. C'est lui qui a permis pendant longtemps d'apaiser de nouveau le climat politique. Il y a également la CVJR (Commission Vérité Justice Réconciliation) dont le processus fut un succès même si la mise en œuvre des recommandations a tardé pour être finalement prise en compte dans un Livre Blanc dont la campagne de vulgarisation devra commencer. Il faut relever par ailleurs les nombreuses initiatives de dialogue politique même si elles ne furent pas toutes couronnées de succès, notamment les différents CPDC (Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation) dont les résultats auraient pu servir de socle à une refondation de la Constitution, si des



calculs politiques ne les avaient pas affaiblis. Faure GNASSINGBE a fait de l'ouverture politique l'une des chevilles ouvrières de sa politique, faisant appel aussi bien à ses adversaires politiques qu'à des technocrates dans l'équipe dirigeante. Sur le plan économique, son bilan reste également positif. Pour exemple, il peut arguer d'une croissance forte et durable, de 5,6% en 2013, qui, malgré un léger ralentissement, est supérieure aux 4,47% de moyenne de la zone UEMOA et devrait passer la barre des 6% en 2014 et en 2015.

Les investissements publics restent soutenus, passant de 19,3% à 20,6% du PIB de 2012 à 2013. Celui-ci est en progression constante, de 3,2 milliards de dollars en 2010, il est projeté 5,4 en 2015. L'inflation reste modérée, autour de 3%, conforme au critère de convergence de l'UEMOA. Des réformes majeures comme celle de l'OTR (Office Togolais des Recettes) destiné à accroître les recettes fiscales et douanières qui ont connu ces dernières années une hausse régulière (de l'ordre de 12% en 2012 par rapport à 2011) constituent de bons points. Si le chômage, surtout des jeunes, reste un défi majeur, des initiatives comme le PROVONAT permettent à ceux-ci d'acquiescer de l'expérience.

Leader incontesté de sa majorité,

il sera donc le favori des élections à venir, d'autant plus que ce sera face à une opposition probablement inorganisée, inaudible, divisée et se présentant en rangs dispersés. Sa faiblesse réside essentiellement dans les années déjà passées au pouvoir et du procès qui peut lui être fait de ne pas vouloir, à terme, passer la main. Surtout après le rejet du projet de loi sur la limitation du mandat présidentiel par l'Assemblée nationale.

JEAN-PIERRE FABRE,
LE CHALLENGER.

Actuel chef de file de l'opposition suite au score et au nombre de députés obtenus par son parti lors des élections législatives, le président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) sera le principal adversaire de Faure GNASSINGBE. En 2010, il était arrivé en deuxième position derrière ce dernier, avec 33% de voix. Son principal atout reste une audience certaine, notamment dans la zone méridionale du pays, principalement dans la capitale Lomé où il organise presque chaque semaine des manifestations sensées officiellement maintenir la flamme de la contestation tout en lui permettant de tâter sa popularité et de prendre son bain de foule. Sa posture d'opposant radical qui frise parfois le jusqu'au-boutisme voire l'autisme, plaît à une catégorie

(Suite à la page 3)

Présidentielle 2015 :

(Suite de la page 2)

rie d'électeurs, qui constituent sa base. Il a su s'imposer rapidement comme le patron de l'ANC, faisant le vide autour de lui et arrivant à faire taire momentanément toute velléité de contestation ou toute ambition précoce. Celui qui a « naturellement pris la tête du parti après la lutte fratricide qui a conduit au départ de l'UFC parce que nous avons besoin d'un combattant comme leader » selon un cadre du parti, a commencé depuis plusieurs semaines, à combler une lacune rédhibitoire : investir le terrain. Jusque-là sourd aux critiques lui reprochant de ne concentrer

souplesse et son arrogance, notamment vis-à-vis de ses partenaires de l'opposition. Si sa sortie la semaine dernière sur RFI, revendiquant « une candidature naturelle et unique de l'opposition » a une fois encore eu le don d'exaspérer ceux-ci, c'est plutôt sa propension à les considérer comme des « quantités négligeables » pour reprendre le terme d'un cadre du CAR (Comité d'Action pour le Renouveau) qui fait douter de ses qualités de rassembleur. Car, pour gagner, il lui faudra nécessairement les voix de ces « quantités négligeables. » En effet, les 692.000 voix obtenues en

sur pièces : « par peur de se faire voler ses idées » soutient-il. Il souffre donc cruellement, dans certains milieux de décideurs socioéconomiques, d'un déficit de crédibilité quant à sa capacité réelle à assumer les hautes fonctions de l'Etat. Il sera sans doute plus déterminé à gagner qu'en 2010 car avec la soixantaine largement entamée, il joue sans doute sa dernière carte pour être Président du Togo.

D'autant plus que l'âge, il y a une fronde muette au sein de son parti qui n'attend que son échec pour s'exprimer et dénoncer sa ligne politique, qualifiée de « hasardeuse, psycho-rigide et dictée par la rue » par un des frondeurs.

LES OUTSIDERS :

- **Me Dodji APEVON** : Le voir Président de la République en 2015 relèverait d'un miracle que la politique ne réserve presque jamais. En effet, celui dont la femme a déclaré qu'il n'est pas intéressé par le fauteuil présidentiel, peut difficilement, avec le peu d'envie et de détermination dont il fait preuve, se retrouver vainqueur de l'élection l'année prochaine. A la tête d'une des plus importantes formations politiques du pays, l'avo-



cat donne pourtant le sentiment de n'être pas un vrai politique, se retrouvant là par hasard, juste poussé par la volonté d'obliger à faire changer les choses. En outre, autrefois très populaire, son parti le CAR a depuis perdu beaucoup de ses électeurs et la perspective de voir cette formation réaliser un score titillant le favori et son challenger, est très mince. Même une candidature du leader historique Me Yawovi AGBOYIBO, si elle améliorerait le résultat, ne changerait pas fondamentalement la donne. Celui-ci a de toutes les façons annoncé depuis plusieurs mois qu'il ne serait pas candidat. S'il ne peut gagner, Me Apévon n'est pas non plus sûr d'être le candidat unique de la coalition Arc-En-Ciel.

- **Bassabi KAGBARA, Me Mohammed TCHASSONA** :

Ces deux leaders, membres de la



coalition Arc-En-Ciel se présenteront probablement, dans une candidature de témoignage. Avec de très faibles scores à l'arrivée ; monsieur KAGBARA ayant obtenu par exemple 0,41% en 2010 et mettant ce score sur le compte des fraudes massives sans convaincre.

- **Nicolas LAWSON** : L'éternel candidat le sera encore, à en croire



ses propres déclarations. Et probablement avec le même niveau de suffrages obtenus : 0,30 comme en 2010. Mais on peut lui faire crédit de ce qu'il est l'une des seules personnalités du monde politique togolais, à avoir un projet de société et des idées dans tous les domaines intéressant la vie de la cité, même si elles ne sont pas toutes convaincantes, certaines mêmes paraissant farfelues.

- **Kodjo AGBEYOME** : Parmi tous les prétendants à la succession de



Faure GNASSINGBE, il est sans doute le plus expérimenté, réunissant toutes les compétences et qualités pour postuler à la magis-

trature suprême. Mais il a un handicap rédhibitoire : il n'a ni audience ni assise nationale. Difficile donc pour lui, au cas où il se présenterait, de faire mieux que les 0,85% de 2010.

- **Jean KISSI et Gerry TAMAA** : Tous deux membres de la coalition Arc-En-Ciel, les observateurs leur prédisent un bel et certain avenir en politique. Si le premier vit toujours sous l'ombre tutélaire de son père spirituel Me Yawovi AGBOYIBO, le second est déjà leader de sa formation politique qui, malgré sa jeunesse et les obstacles de ses amis de l'opposition, a obtenu plus de 7% des suffrages lors des dernières élections législatives. Il est peu probable qu'on ait une candidature de monsieur Kissi en 2015 ; mais il sera certainement dans la course à partir de 2020 après avoir conquis son parti. Quant à l'ex lieutenant de l'armée togolaise, il se présentera sans doute pour prendre date pour les années futures. Et maintenir le cap comme la visibilité pour sa formation en prévision des locales à venir.

- **Alberto OLYMPIO** : Dernier arrivé sur l'échiquier politique mais celui de qui l'on parle le plus. Surtout sur les médias internationaux dans lesquels visiblement, il a des entrées qui lui permettent d'y avoir des commentaires positifs. Et c'est



sans aucun doute l'un des handicaps de celui qui croit dur comme fer qu'il sera le prochain président du Togo en 2015 : son audience est pour l'instant dans les milieux médiatiques occidentaux. Il en faudra plus pour s'imposer au Togo. Mais l'homme semble en être conscient et veut s'engager dans des actions tous azimuts sur le terrain. Cependant, l'échéance est trop proche pour qu'elles soient réellement productives. Il ne pourra donc miser que sur les coups d'après.

D'autant plus que ses adversaires les plus farouches, risquent de ne pas être le président sortant et son camp, mais plutôt ses collègues de l'opposition qui voient d'un mauvais œil ce nouveau venu, déterminé « à leur ravir la vedette. »



ses activités politiques qu'à Lomé et dans le meilleur des cas, dans les zones limitrophes, a choisi désormais d'aller à la rencontre régulièrement du Togo profond. Une tournée commencée il y a peu, est sensée se poursuivre et s'intensifier jusqu'à l'élection. Ceci est accompagné d'un lobbying à l'étranger, notamment auprès des dirigeants de la sous-région et dans les capitales occidentales, Paris et Bruxelles surtout, que lui facilite son statut de leader de l'opposition. Ces contacts extérieurs sont destinés à façonner sa stature d'homme d'Etat et à lui assurer une carrure internationale.

Un de ceux qui ont animé les premières heures du multipartisme au Togo encore en activité à un niveau important de responsabilité dans une formation politique et avec une certaine exposition médiatique, il peut se prévaloir d'une certaine légitimité à être candidat et battre en brèche les accusations d'un challenger par effraction. D'autant plus que par deux fois, il a obtenu l'onction du suffrage universel lors des législatives de 2007 et de 2013.

Cependant, l'ancien lieutenant de Gilchrist OLYMPIO traîne comme un boulet son manque de

2010 ne peuvent pas être mises à son seul bénéfice, car ayant été à l'époque le candidat de la toute puissante UFC triomphante. Or même avec elles, il est loin des plus d'1 million 200.000 voix de Faure Gnassingbé. Pour combler ce retard, le seul électorat de l'ANC ne suffirait pas. Les chiffres des dernières élections législatives confirment cette réalité. Avec ses 546.114 voix, la coalition CST de Jean-Pierre FABRE et ses 28% des voix s'est fait battre par les 880.918 voix et les 46,56% d'UNIR, majorité. Pour renverser cette tendance, il faudra à monsieur Fabre les suffrages des autres électeurs de l'opposition, notamment les 10% de la coalition Arc-En-Ciel etc. C'est dire donc que la tâche ne lui sera pas aisée. En outre, à part le fait qu'il est opposant à Faure GNASSINGBE, nul ne peut valablement identifier quelle idéologie sous-tend les actions du président de l'ANC, encore moins relever un projet programmatique : quelles sont ses idées en matière d'éducation, d'agriculture, comment relancer la filière phosphate, lutter contre l'érosion côtière, promouvoir les investissements, résoudre le chômage des jeunes etc... A toutes ces questions, presque jamais de réponse. Il faudra attendre son arrivée au pouvoir pour juger

Togo Coopération:

Le TOGO reconnaît officiellement le KOSOVO et signe avec ce pays un accord de coopération

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Robert Dussey, a annoncé le 21 juillet dernier, l'établissement des relations diplomatiques du Togo avec le Kosovo. Les deux Etats entretenaient depuis plusieurs années des contacts informels. Notre pays est le 108^e à reconnaître l'indépendance de cette ex province de la Serbie, composée à majorité d'Albanais. Cette reconnaissance a été suivie par la signature d'un Accord de Coopération dans le domaine économique, commercial, culturel, scientifique et culturel, paraphé par l'ancien Conseiller diplomatique de Faure Gnassingbé et son homologue kosovar, Enver HOSHAJ

Aux termes de cet Accord, les deux parties créeront les conditions favorables à la promotion de la coopération économique, commerciale, culturelle, scientifique et technique entre les deux pays sur la base des principes d'égalité et d'intérêts mutuels en fonction des besoins et des possibilités de chacun ; mais également sur celle du respect de leurs engagements internationaux respectifs et en conformité avec les lois, les règlements et les possibilités de chaque pays. Il s'agira pour le Togo et le Kosovo

d'encourager les diverses formes de coopération à travers des arrangements et des accords entre les services et les départements concernés des deux pays, notamment dans les secteurs économiques de coopération en perspective. Les domaines identifiés dans le cadre de cet accord sont entre autres le commerce, la finance et banques, les petites et moyennes entreprises, l'agriculture et industrie alimentaire, la culture, le sport, le tourisme, l'éducation, la santé, les sciences et la technique.

Les deux pays se sont engagés à se rencontrer tous les deux ans dans le cadre d'une grande commission mixte de coopération Togo-Kosovo pour évaluer et réexaminer ces domaines concernés. Selon l'article 7 de l'accord, il entre en vigueur à l'issue d'un échange de notes par lesquelles chaque partie informe l'autre que les procédures juridiques internes requises pour l'entrée en vigueur de l'accord ont été remplies. Il sera applicable pendant une période de cinq (5) ans, renouvelable par tacite reconduction, à moins que l'une des Parties ait informé l'autre par écrit, six (6) mois à l'avance de son intention de réviser partiellement, totalement ou de mettre fin à l'Accord.

Selon le Ministère togolais des Affaires Etrangères, ce nouvel Accord participe de la diplomatie



M. DUSSEY (à gauche) et M. Enver HOSHAJ lors de la signature

innovante et offensive au service du développement, qui constitue désormais la ligne directrice de la politique étrangère du Togo.

Edem KODJO élu au groupe des sages de l'Union Africaine

Monsieur Edem KODJO vient d'être élu au Groupe des Sages de l'Union Africaine (U.A). Aux côtés de Lakhdar Brahimi (Algérie) pour l'Afrique du Nord, du Dr Albina Faria de Assis Pereira Africano (Angola) pour l'Afrique Centrale, du Dr Luisa Diogo (Mozambique) pour l'Afrique australe, du Dr Specioza Naigaga Wandira Kazibwe (Ouganda) pour l'Afrique de l'Est, notre compatriote qui prendra fonction en septembre prochain, représentera l'Afrique de l'Ouest.

Les Sages ont essentiellement pour rôle d'appuyer la Commission de l'UA en matière de prévention et de résolution de conflits sur le continent. Ils constituent une des composantes du Conseil de Paix et de Sécurité (les deux autres étant le Système d'alerte rapide et les forces africaines en attente).



Depuis son retrait de la vie politique togolaise, l'ancien Premier Ministre est très actif sur la scène internationale à travers sa Fondation Pax Africana. Mais pas seulement. Il est souvent mandaté sur le théâtre de certains conflits régionaux ou pour diriger des missions de bons offices ou d'observations

lors de périodes électorales sensibles. Annoncé comme candidat

à la succession d'Abdou DIOUF dont le mandat arrive à terme en novembre prochain à l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie), l'ancien Secrétaire général de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) semble avoir renoncé à postuler à ce poste.

Bonne Fête de l'Aïd!

Offre Spéciale Ramadan dans les points de vente Vlisco sélectionnés*

VLISCO
SINCE 1846

Contact : VACTogo - Téléphone : 22 21 28 00 - E-mail : vactogo@vlisco.com

* Liste des boutiques :

RETAIL SHOP VLISCO ETS MANUEL IMMEUBLE CCO TEL : 00228 22 21 54 39	RETAIL SHOP VLISCO ETS DEBA FASHIONISTA TEL : 00228 22 20 45 35	RETAIL SHOP VLISCO ETS WIMAS TEL : 00228 22 21 15 69	ETS ADIZ TEL : 00228 22 21 01 92 / 22 21 40 91	SUPER BEAUTE TEL : 00228 22 21 36 03 / 90 04 75 39
ETS NAVITEX TEL : 00228 90 29 69 66	BEAUTY SUPPLY TEL : 00228 90 04 11 02	ROSE CREPPY & FILLES TEL : 00228 90 04 59 34	ETS ALINETTE TEL : 00228 22 22 20 76	JEMA BEAUTE - NANYABA HOUSE TEL : 00228 90 04 59 65
SUNNY WEST TEL : 00228 22 21 78 39	ETS KEKELI TEL : 00228 22 21 96 05	ETS MANATEX TEL : 00228 22 21 59 23		

CONAPP :

Essénam KAGLAN

Les promoteurs de radios et télévisions entretenus sur les redevances du BUTODRA

Le 14 juillet dernier, s'est tenue une réunion des membres du CONAPP (Conseil National des Patrons de Presse) à la Maison de la presse. Il fut question pour le bureau de présenter aux promoteurs des radios et télévisions, les différents points de l'accord verbal obtenu auprès du BUTODRA (Bureau Togolais des Droits d'Auteurs) et d'avoir leur adhésion. A l'issue de cette rencontre, un comité de suivi a été mis en place.

La réunion présidée par M. Jean-Paul AGBOH AHOUELETE, président du CONAPP, était axée sur deux points principaux : obtention de l'adhésion des membres suite à l'accord trouvé avec le BUTODRA et la constitution d'un comité de suivi.

A la suite de l'exposé du premier point, l'adhésion a été unanime de la part des promoteurs des médias audiovisuels sur les démarches entreprises par le bureau du CONAPP auprès du BUTODRA.

Ce nouvel accord donne l'opportunité aux médias de convertir 50% de leurs arriérés auprès du BUTODRA en campagne publicitaire en faveur de cette institution. Seulement 50 % de facture resteront à payer de manière comptant au BUTODRA. Et pour les encours de l'année, il est prévu que le BUTODRA accorde un moratoire aux organes de presse jusqu'à l'octroi de l'aide de l'État à presse pour solder leur compte. Les promoteurs ont exprimé leur satisfaction par rapport à cette nouvelle formule.



Jean-Paul AGBOH AHOUELETE, Pdt du CONAPP

D'autres préoccupations des membres ont suscité des débats à cette rencontre. Les discussions ont notamment porté sur le critère de distribution des redevances selon les catégories et les typologies des organes de presse au BUTODRA, le non octroi de l'aide de l'État aux organes confessionnels, la baisse des redevances versées au BUTODRA, l'augmentation de l'aide de l'État à la presse etc.

En vue de rechercher des approches de solutions à ces

différentes préoccupations soulevées, un comité de suivi de huit (08) personnes a été formé. Il est composé de trois (03) responsables de médias ayant leur siège à leur Lomé et des cinq (05) points focaux régionaux du CONAPP.

Leur mission est d'élaborer un mémorandum prenant en compte les différentes préoccupations des membres afin de les soumettre aux autorités.

Par ailleurs, pour la rédaction des accords et du mémorandum, une aide juridictionnelle a été sollicitée. Pour le bureau, la participation des avocats est importante pour parfaire le travail et aider à maintenir le cadre légal au cours des différentes négociations.

Affaire de la « fausse avocate » au TPIR

Albert AGBEKO

Me Jean Dégli blanchi!

Accusé d'avoir introduit une « fausse avocate » du nom de Sylvia Olympio au Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR), Me Dégli Jean, après une dizaine d'années de procédure judiciaire, vient d'être blanchi par le tribunal de Paris.

L'affaire remonte à 2004. Me Dégli, alors avocat de présumés génocidaires auprès du TPIR, avait été accusé par le greffier



Me Jean DEGLI

de cette instance, M. Adama Dieng, d'y avoir introduit «une fausse avocate», Sylvia Olympio, fille de Bébi Olympio, ancien membre de la Cour constitutionnelle du Togo. Une accusation doublée de celles de détournement d'honneur et de surfacturation.

L'avocat sera radié du TPIR sans que la parole lui soit donnée pour s'expliquer. Son nom avait été traîné dans la boue par les médias nationaux et internationaux.

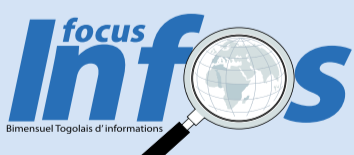
Mais le président de l'Association « Bâtir le Togo » a tenu bon. Après près d'une dizaine d'années de procédures, l'homme a été innocenté par le tribunal correctionnel de Paris.

« Le 03 juin 2014, le tribunal correctionnel de Paris a enfin rendu sa décision et qui m'innocente dans une affaire dans laquelle j'ai été accusé depuis 2004 notamment concernant une prétendue escroque-

rie ou des détournements que j'aurai commis au préjudice du TPIR. L'affaire avait été présentée comme quelque chose d'extraordinaire avec les détails inimaginables mais la justice a fait son travail. Pendant dix ans, la justice française devant laquelle l'affaire a été portée et le barreau de PARIS ont fait leur travail. Et finalement, le juge d'instruction a rendu son ordonnance, l'affaire est venue devant le tribunal et le 03 juin le tribunal correctionnel de Paris a trouvé que je n'avais rien à faire, rien à me reprocher et m'a innocenté », a déclaré Me Dégli au cours d'une rencontre avec la presse pour annoncer la nouvelle.

Blanchi, Me Dégli compte réclamer ses honoraires au TPIR.

Quant à Mme Sylvia Olympio, elle écope de trois ans de prison et cinq ans d'interdiction d'exercer la profession d'avocat.



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**

Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**

Franck NONNKPO : Rédacteur en chef

Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction

Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique

Ibrahim SEYDOU

• **Collaboration**

Esoo BADOU

Kossi THEMANOU

Salomon WILSON

Essénam KAGLAN

Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**

Komlanvi Delali AGBOH

• **Maison du journalisme**

Casier N°49

• **Imprimerie**

Imprimerie 1 Rois 17

BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237

99587773

• **Conception**

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 22 26 01 91

+228 22 35 77 66

Lomé Togo

• **Tirage**

2500 exemplaires



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'À PARTIR DE CE JOUR, LES ESPACES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOE ET KARA RESTENT OUVERTS A LA CLIENTELE DE 12H A 14H 30MN DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H A 13H LES SAMEDIS.

TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.

LA DIRECTION GENERALE

Nicolas WARNERY, Ambassadeur de France au Togo :

✎ Jean-Paul AGBOH

« Je persiste à penser que le Togo était tout près de mettre en œuvre le « noyau dur » de l'Accord Politique Global (APG) »

Après trois ans passés au Togo, l'Ambassadeur de France au Togo, Monsieur Nicolas WARNERY est rappelé à d'autres missions dans son pays. Mais avant de partir définitivement, cet observateur discret, n'a pas manqué de livrer dans cette interview exclusive qu'il a accordé à notre rédaction, le regard qu'il porte sur la situation socio-politique du Togo. Comme le 14 Juillet 2014 lors de son discours à l'occasion du 225ème anniversaire de la révolution française, M. WARNERY n'a pas caché son exaspération après que le parlement ait rejeté le projet de réformes constitutionnelles introduit par le gouvernement. Pour le diplomate la communauté internationale a fait de son mieux et il appartient désormais aux Togolais de prendre « leur destin en main » pour aller à la réconciliation.

Focus Infos : Vous êtes arrivé au terme de votre mission à la tête de la Chancellerie française au Togo. Quel bilan faites-vous de ces trois (3) années passées à votre poste ?

Nicolas WARNERY : J'ai été très heureux de pouvoir échanger en toute liberté et en toute franchise avec mes différents interlocuteurs, Togolais ou partenaires de la communauté internationale. Et de pouvoir agir dans une relation de transparence et de confiance avec ces mêmes interlocuteurs. Notre métier n'a de sens que si nous « parlons vrai » et que si nous essayons d'améliorer le cours des choses ou de faciliter le traitement des dossiers. J'ai toujours considéré que je devais être à la fois un observateur et un acteur.

Les « victoires » sont souvent obtenues dans la discrétion et c'est pourquoi je n'ai pas abusé des contacts avec les médias, même s'ils sont toujours stimulants et sympathiques.

FI : Comment définiriez-vous l'état des relations bilatérales entre nos deux pays et quels en sont aujourd'hui les axes majeurs ?

N W : Les relations bilatérales sont denses et très diversifiées. On peut schématiquement les regrouper en trois grands secteurs :

- les relations politiques (y compris le dialogue sur les questions diplomatiques) et la coopération dans le domaine régalién (par exemple la préparation des Forces armées togolaises aux opérations de maintien de la paix, la définition d'une stratégie maritime nationale pour optimiser la gestion des eaux togolaises, la lutte contre le terrorisme et toutes les formes de criminalité...);

- le développement et les affaires

- culturelles ;
- la diplomatie économique.

FI : Quels sont le niveau et la forme des aides que la France consacre au Togo et pour vous, quels sont les secteurs prioritairement intéressés ?

N W : Notre aide prend des formes très diverses : présence ou missions ponctuelles d'experts techniques, subventions ou prêts de l'Agence française de développement (AFD), subventions et bourses du Service de coopération et d'action culturelle (SCAC), programmes de l'Institut français du Togo (IFT), subventions de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) au Lycée français de Lomé... Nos priorités sont la formation de la jeunesse, le développement durable (et donc la maîtrise de l'accroissement de la population et la protection de l'environnement, l'aménagement (avec un gros volet eau et assainissement), la gouvernance (où il y a encore tant à faire !), le soutien à la société civile et à l'économie à la base (petit projets, micro-crédit qui permettent à la population de se prendre en main...).

FI : La piraterie maritime et la lutte contre le terrorisme sont des défis auxquels doivent faire face les pays de la sous-région. Comment la France appuie-t-elle les actions des différents gouvernements ainsi que des initiatives sous-régionales ?

N W : La France soutient pleinement le processus de coordination entre les différents Etats de la région concernés par ces deux fléaux : les pirates comme les terroristes se moquent des frontières maritimes ou terrestres.

Elle aide aussi chacun des pays concernés à se doter des moyens de faire face aux défis. Concrètement, au Togo, il s'agit d'aider

la Marine nationale à se doter des moyens de faire respecter sa souveraineté dans son espace maritime et les services de sécurité à lutter contre d'éventuelles intrusions de terroristes. Ces deux combats nous concernent tous. Ceux qui pactisent avec les pirates ou les terroristes en seront tôt ou tard eux-mêmes les victimes ! Parfois même les premières victimes une fois que leur collaboration ne sera plus utile.

FI : Avez-vous le sentiment que le Togo a fait des progrès en matière de liberté, de gouvernance et de démocratie et sur quels points il est important d'insister ?

N W : Je note deux progrès ou résultats depuis mon arrivée :

- l'exercice de la liberté de manifestation, encore très conflictuel fin 2011 et aujourd'hui apaisé, me semble-t-il;

- le bon déroulement des élections législatives de juillet 2013 : participation de toutes les forces politiques, pas de violence, pas de fraude, pas de contestation en dehors des voies constitutionnelles.

Mais ces acquis demeurent fragiles, si j'en crois les déclarations des uns et des autres. L'apaisement est un peu comme la marche : on a un meilleur équilibre si on continue de marcher que si on s'arrête.

Il y a deux points sur lesquels tout reste à faire : les élections locales, indispensables au développement à la base et à la poursuite de la coopération entre collectivités françaises et villes ou préfectures togolaises.

Et la réforme constitutionnelle puisque le projet du gouvernement a été voté par l'opposition, mais rejeté par la majorité.



FI : Quelle lecture faites-vous des derniers développements de l'actualité politique togolaise ?

N W : J'ai été -je l'ai dit le 14 juillet- pris à contrepied par le vote de l'Assemblée nationale.

Je persiste à penser que le Togo était tout près de mettre en œuvre le « noyau dur » de l'Accord politique global (APG) de 2006 (limitation du nombre de mandats présidentiels et instauration d'un scrutin à deux tours) et d'aborder, dans les meilleures conditions possibles, l'échéance démocratique de l'élection présidentielle de 2015. Franchir cette étape aurait également permis au pays d'avancer sur la voie de la réconciliation, indispensable pour solder la crise socio-politique et se tourner vers l'avenir. C'est vrai à titre individuel comme à titre national. C'est quand on a demandé pardon ou donné son pardon qu'on est libéré des fantômes du passé.

FI : Prendriez-vous des initiatives pour que les acteurs politiques togolais retrouvent un minimum de confiance mutuelle permettant des réformes consensuelles ?

N W : La communauté inter-

nationale a fait tout ce qu'elle pouvait faire, depuis de longues années, pour faciliter ou contribuer au retour de la confiance. C'est à présent aux Togolais de prendre leur destin en main.

FI : Sur un plan personnel, que retiendrez-vous de votre séjour au Togo et qu'est-ce qui vous a le plus marqué ?

N W : Le bonheur de rencontrer, de dialoguer, d'agir, l'intensité d'une visite présidentielle (celle du Président Faure en France en novembre dernier).

Ce qui m'a le plus marqué, c'est le courage et le sourire des enfants, parfois parmi les plus démunis. Où que j'aie, quoi que je vive à l'avenir, je les garderai en moi, comme un trésor précieux, comme une leçon de vie que m'offre le continent, à moi qui y ai vécu une partie de mon enfance et qui en ai été marqué pour la vie.

FI : Quelle est votre prochaine destination ?

N W : Paris. Je rentre au ministère. Une nouvelle aventure commence.

24 heures pour créer son entreprise : Le CFE tient son pari

50 ! C'est le nombre d'entreprises créées par jour ouvré au Togo en 2013, soit 7445 sur l'année selon des statistiques fournies par le Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé (PADSP). Ce chiffre est en nette évolution sur 2014, puisqu'au premier semestre, ce sont 4627 qui ont été déjà créées, tandis que les estimations tablent sur plus de 9.000 nouvelles entreprises à la fin d'année ; soit plus de 20% d'augmentation. Ces chiffres en constante progression depuis 2012, sont les résultats des réformes engagées par le gouvernement togolais, appuyé par la Banque Mondiale. Elles visent à améliorer les performances du Togo dans le rapport Doing Business et à le positionner au rang des pays les plus attractifs en matière de climat des affaires. Au cœur de ce dispositif, le Centre de Formalités des Entreprises (CFE), un guichet unique des formalités de création, de modification et de dissolution des entreprises inauguré le 22 janvier 2013 à Lomé.

Financé par la Banque Mondiale, le Projet de Revitalisation du Secteur Privé (PRSP) et le Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé (PADSP), le CFE a pour objectif de permettre aux opérateurs économiques (personnes physiques et morales) d'accomplir à un endroit, dans un délai minimum de 24h et à un coût raisonnable, les formalités relatives à la création d'entreprise.

Le Centre a pour mission d'informer tout opérateur économique sur les activités du guichet unique, de communiquer la liste des pièces à fournir, de traiter les demandes, de veiller au respect des délais légaux de traitement des dossiers, de proposer et de mettre en œuvre toute action visant à améliorer son organisation et fonctionnement.

Le CFE, créé par décret n° 2000-091/PR du 08 novembre 2000, est ainsi chargé de la délivrance d'une carte unique de création d'entreprise regroupant les numéros d'identification, du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), du numéro fiscal de la Direction Générale des Impôts (DGI) et du numéro matricule de l'employeur à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

Ce qui a changé ...

Mercredi 16 juillet, onze heures et demie. Un sac en bandoulière, un jeune homme sort des locaux du CFE. « C'est chiant! », murmure-t-il, l'air contrarié. Nous l'abordons. « Je m'appelle Alain. Je suis venu pour les formalités de création d'entreprise mais ils m'ont dit de revenir l'après-midi. Il n'est que onze heures et demie et déjà ils sont à la pause! », se plaint-il.

Empêché l'après-midi, Alain se présente le lendemain matin. Nous l'attendons dehors. Quelques minutes plus tard, le jeune homme nous rejoint. Il a

fini de remplir les formalités. « Ils m'ont demandé de repasser demain pour le retrait de ma carte unique de création d'entreprise », nous apprend-il. Désormais, Alain est chef d'entreprise. En 24 heures!

Comme lui, ils sont des dizaines à franchir chaque jour le seuil du CFE, encouragés par les nouvelles réformes qui réduisent les tracasseries, le stress et le temps. « L'idée qui sous-tend l'amélioration du climat des affaires au niveau des institutions qui viennent en appui au secteur privé, est de réduire la bureaucratie, de simplifier au maximum les procédures et minimiser les coûts », explique M. Yves Amégnizin, Coordonnateur des projets au PADSP.

Ces deux éléments, simplification de la procédure et réduction des coûts, constituent la finalité des réformes.

Avant 2012, pour créer son entreprise, l'entrepreneur était tenu de suivre au total 9 étapes dont: l'enregistrement à la Caisse nationale de Sécurité Sociale (CNSS); l'enregistrement au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), l'enregistrement à la direction générale des impôts (DGI), l'enregistrement à l'Institut National pour la Propriété Intellectuelle du Togo (INPIT), l'enregistrement à la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), l'autorisation d'installation délivrée par le ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé.

« La réforme de 2012 va supprimer l'inscription obligatoire au niveau de l'INPIT, au niveau de la Chambre du Commerce et a également éliminé l'étape d'inscription obligatoire pour l'autorisation d'installation. Il y a eu aussi un document qui a été supprimé. Il s'agit du casier judiciaire, remplacé par une déclaration sur l'honneur », note M. Amégnizin.

« Trois (03) formalités au lieu de neuf

(09) suffisent aujourd'hui pour enregistrer son entreprise au Togo. Il s'agit de: l'immatriculation au RCCM; la déclaration unique d'existence de l'entreprise au service impôts; l'inscription à la caisse nationale de sécurité sociale/l'inspection du travail et des lois sociales », résume M. Sanwogou Samuel Directeur général du CFE.

Pendant ce temps, on relève une réduction sensible des coûts de création d'entreprises qui passent de 69400FCFA (pour les personnes physiques) en 2011 à 34.400 en 2013 et de 115.750 FCFA (pour les personnes morales) à 61250FCFA. Dans la foulée, le délai de traitement des dossiers a connu une évolution remarquable. « En janvier 2012, le délai était estimé à 24 jours. Ce délai a progressivement chuté mois après mois. Et dès le mois de mars, on passe de 22 jours à 15 jours, à 9 puis à 4,5 jours », témoigne M. Amégnizin.

« En moins de 24 heures, l'opérateur économique peut dorénavant accomplir toutes les trois (03) procédures », renchérit M. Sanwogou.

Cette dynamique des réformes va s'intensifier en 2014 où des mesures courageuses ont été prises notamment la réduction du capital pour la création des SARL (Société à Responsabilité Limitée) qui passe de 1.000.000 FCFA à 100.000 FCFA.

Par ailleurs l'arrêté interministériel N°009/MCPSP/MJRIR/MEF du 21 mars 2014 portant reconnaissance du site du CFE comme support d'annonces légales, donne la possibilité aux opérateurs économiques de faire la publication de la création de leur société instantanément sur le site www.cfetogo.tg ou sur le www.cfetogo.net. Elle offre également un coût réduit pour la publication qui est fixée à 5000 FCFA.

Toujours dans ce secteur, une note de service de l'OTR supprime la carte d'opérateur éco-



nomique pour les entreprises formellement installées sur le territoire national.

Une autre décision facilite l'enregistrement des statuts de création d'entreprises en permettant d'effectuer lesdites formalités directement au CFE et au même moment que les autres formalités de création d'entreprises.

Les résultats

Depuis 2012, la tendance en matière de création d'entreprise est à la hausse. Comparativement à la période avant les réformes, le nombre d'entreprises créées entre 2012 et 2013 a presque doublé. Ainsi en 2012 au total 5848 entreprises ont été créées contre 3841 en 2010 et 4581 en 2011. Selon les statistiques, sans les réformes, 4159 entreprises auraient été créées en 2012 contre 5848 avec les réformes; 4409 en 2013 contre 7445. Pour l'année 2014, déjà 4627 entreprises ont été créées du 1er janvier au 30 juin. Selon les estimations au total 9478 entreprises seront créées à la date du 31 décembre contre 4674 sans les réformes.

« Il est évident quand on voit les tendances naturelles de création d'entreprise, qu'il y a un impact phénoménal au niveau de la prise de la formalisation des entreprises », explique M. Amégnizin. « Il est possible qu'il y ait eu des entreprises informelles qui soit passées au formel, à travers la formalisation au CFE pour obtenir leur carte d'entrepreneur unique, mais il est possible aussi qu'il y ait eu de nouvelles initiatives qui sont nées. Il y a aussi des entrepreneurs qui ont plu-

sieurs sociétés. C'est la conjonction de tous ces facteurs qui fait qu'on a un nombre d'entreprises phénoménal », ajoute-t-il.

Cette révolution dans le monde des affaires au Togo, suscite la satisfaction des opérateurs économiques. « En ce qui concerne le taux de satisfaction des opérateurs économiques ou des utilisateurs des services du CFE, nous pouvons affirmer après une petite enquête réalisée auprès des notaires en 2013 qu'ils ont une satisfaction globale des services du CFE », se félicite le Directeur général du CFE.

Par ailleurs les réformes ont permis au Togo d'améliorer son classement dans le rapport Doing Business 2013. Notre pays a progressé de deux places, se classant à la 157e place, devant les pays comme la Bolivie, le Gabon, la Côte d'Ivoire, l'Angola et la Mauritanie.

Plus que jamais le secteur privé togolais est engagé dans un processus susceptible de le rendre non seulement compétitif mais également et surtout attractif pour les investissements étrangers. Les premiers résultats de cette dynamique enclenchée sous l'impulsion des autorités du pays, sont encourageants et offrent l'occasion d'espérer d'autant plus que « la mise en œuvre de ces réformes ne rencontre aucune difficulté car le gouvernement y étant attaché, a mis tous les moyens en place et s'applique pour que tout aille bien », comme le souligne M. Sanwogou.

Le groupe CFAO sensibilise son personnel sur le Cancer

✎ Esso BADOU

Dans le cadre de son programme de lutte contre le VIH / SIDA, le groupe CFAO a organisé le vendredi 11 juillet dernier, et ce conformément à son plan de travail annuel, une sensibilisation à l'intention de son personnel. Axée sur le thème « le cancer », ladite sensibilisation a été assurée par l'Association pour la Promotion de la Femme (ASPROFEM), partenaire du groupe.

Dans le cadre de sa politique de lutte contre le VIH SIDA, le groupe CFAO organise une fois par trimestre et ce, par petits groupes, des sensibilisations portant en général sur le VIH / SIDA et particulièrement sur les comportements à adopter pour l'éviter.

En marge de cette sensibilisation, le groupe retient annuellement une journée dénommée « Journée autres pathologies que le VIH SIDA » pour sensibiliser son personnel sur d'autres maladies afin de lui faire prendre conscience « qu'à côté du VIH SIDA tant redouté, il existe d'autres pathologies à ne pas négliger », comme l'explique M. Dominique KOUDOUVOH, responsable des Ressources Humaines à CFAO MOTORS et chargé du projet de forma-

tion.

Si la journée « Autres pathologies » a été consacrée en 2013 au diabète, elle est retenue cette année pour sensibiliser le personnel sur le cancer notamment, les différents types de cancer qui existent, leur prévention, leur incidence et leur traitement.

« Les sensibilisations que nous faisons aux employés de CFAO portent sur la santé en général avec pour premier objectif de leur parler du VIH sous toutes ses formes. Mais nous étendons les discussions à tout sujet de santé qui peut l'intéresser. Aujourd'hui nous parlons des cancers en général alors nous leur avons parlé de l'épidémiologie, des causes, des manifestations des différents cancers, des méthodes de diagnostic et de leurs moyens de prévention », a indiqué Dr. EHLO Koffi Sédoufio, médecin gé-

néraliste formateur à ASPROFEM, responsable de la sensibilisation.

Les participants ont, à la fin des séances, exprimé leur satisfaction et leur engagement à mettre en œuvre les conseils prodigués par le formateur. « C'est une très bonne chose car la question de santé nous concerne tous et ces séances nous permettent d'être conscients d'un certain nombre de choses et faire le pas qu'il faut pour éviter la maladie », a souligné Mme DJONDO Wilson Diane, assistante au service recouvrement à CFAO MOTORS, participante.

« Nous avons retenu qu'à partir d'un certain âge, il faut être conscient qu'il y a un risque, se faire diagnostiquer et adopter les mesures préventives », a-t-elle confié. Monsieur KOUDOUVOH se dit quant à lui satisfait de la motivation des participants qui promettent déjà se faire diagnostiquer incessamment car ayant réellement compris ce que sait que le cancer.

Le docteur EHLO renchérit. « Les-



Dominique KOUDOUVOH

sentiel est que cette sensibilisation ait suscité en eux le désir de se faire dépister pour une prise en charge. Le message est passé et nous sommes pleinement satisfaits », a-t-il affirmé tout en se disant satisfait du partenariat qui lie ASPROFEM à CFAO MOTORS ; partenariat qui selon lui « augmente

ses connaissances tout en assurant la subsistance de sa structure grâce au soutien de CFAO »

Notons que cette formation concerne 76 agents et tous les stagiaires de CFAO MOTORS et d'UNIPHART, une autre filiale du groupe CFAO.

La portabilité expliquée aux consommateurs togolais

✎ Albert AGBEKO

M. Kanouté Amadou, a entretenu le public togolais ce samedi 19 juillet 2014 au siège de l'Association togolaise des consommateurs (ATC) à Lomé sur « la portabilité et la concurrence dans le secteur de la téléphonie mobile et le financement des associations de consommateurs en Afrique ». M. Kanouté est le Directeur exécutif de l'Institut panafricain pour la citoyenneté, les consommateurs et le développement (CICO-DEV). Cette conférence s'inscrit dans le cadre du lancement très bientôt par l'ATC d'une opération de plaidoirie en faveur de la portabilité.

La portabilité est la possibilité pour un usager de la téléphonie mobile de changer d'opérateur tout en conservant son numéro de l'autre opérateur. Cela permet, selon le conférencier, de susciter plus de concurrence entre les opérateurs car l'usager peut quitter un opérateur pour un autre s'il estime que ce dernier offre de meilleurs services et de prix que celui auprès de qui il était initialement abonné.

« Aujourd'hui, le numéro de téléphone est devenu pour nous comme carte d'identité, on nous connaît à travers ce numéro et donc il nous est extrêmement difficile d'abandonner notre opérateur de téléphonie pour aller vers un autre opérateur et donc on subit », a souligné M. Kanouté. Or, s'il y a la possibilité pour l'abonné de garder son numéro et d'aller se faire servir par un autre opérateur cela insufflé beaucoup plus de concurrence dans le secteur de la téléphonie et oblige les opérateurs à offrir une meilleure qualité de



M. Kanouté au centre répondant aux questions des journalistes

service et à faire des prix beaucoup plus bas ce qui est à l'avantage et du consommateur et de l'économie du pays.

Pour le président de l'ATC M. Aladjou Agouta, la portabilité devrait participer à la lutte contre la pauvreté au vu du fort taux de pénétration du téléphone mobile dans notre pays et avec son utilisation qui s'est démocratisée.

Le Ghana, le Kenya, le Maroc, le Nigeria, la France, le Luxembourg,

les Etats Unis, ... appliquent déjà la portabilité.

S'agissant du financement des organisations de consommateurs, M. Kanouté estime que compte tenue de la mission de service public que remplissent ces organisations, « elles ont besoin de ressources financières pour pouvoir aller vers les populations, et faire de l'éducation du consommateur et pour tout cela, il faut qu'elles soient financées par l'Etat ».

« Le contrôle économique a été démantelé dans la majeure partie des pays africains. Aujourd'hui dans la majeure partie de nos pays africains, il leur est impossible de faire l'éducation

du consommateur donc les organisations ont émergé pour faire ce travail à la place de nos Etats, il faut bien que nos Etats conscients de cela puissent appuyer les organisations de consommateurs pour qu'elles puissent continuer par faire ce travail », insiste-t-il donnant pour argument l'article 51 de l'accord de Cotonou qui oblige les Etats à le faire.

Le Millénium Challenge Corporation félicite le Togo

✎ La rédaction

Une délégation de la cellule du Millénium Challenge Account -Togo (MCA-Togo), en séjour à Washington, a reçu les félicitations de l'agence du Millenium Challenge Corporation (MCC) et ses partenaires pour les efforts du Togo et surtout l'engagement des plus hautes autorités togolaises dans la lutte contre la pauvreté.

La mission conduite par M. Stanislas BABA, Ministre-Conseiller du Président de la République et Coordonnateur National de la Cellule MCA-Togo, a fait le point, au cours des différentes rencontres avec les institutions partenaires, sur les réformes mises en œuvre et la situation du Togo au niveau de chaque indicateur.

Le Millenium Challenge Corporation, a toutefois exhorté le Togo à poursuivre ses efforts pour l'accélération de son processus d'éligibilité au MCC.

Le gouvernement togolais à travers de différents programmes a affiché sa détermination à booster son processus d'éligibilité au MCA, gage d'un partenariat plus renforcé avec les États Unis.

Cette détermination a été, notamment, marquée par des ateliers d'information et de formation à l'endroit des acteurs au développement (Administration, secteur privé, société civile) et la tenue d'un séminaire gouvernemental en vue d'informer les ministres sur les actions urgentes et prioritaires de chaque département ministériel.



Le séjour de la délégation de la cellule du MCA, à New York, avait donc pour objectif de permettre au MCC et à ses institutions partenaires de prendre connaissance des progrès récents réalisés par le Togo en matière de bonne gouvernance, d'investissement dans le capital humain et de liberté économique.

Pour rappel, le Millénium Challenge Corporation (MCC) est un organisme gouvernemental des Etats-Unis d'Amérique qui a été conçu par le Congrès américain en janvier 2004 pour réduire la pauvreté à travers la croissance économique durable des pays en développement. Cette aide est destinée aux pays en développement qui démontrent leur engagement pour le développement économique et la lutte contre la pauvreté.

Patrick DIELLO, directeur de DKJ :

par Albert AGBEKO

« Pour réussir au Togo, il suffit d'avoir de la matière grise ».

Dans l'univers des jeunes entrepreneurs togolais qui montent, il se démarque par son dynamisme, sa foi indéfectible en ce qu'il fait. Etudiant, préparant son brevet de Technicien Supérieur (BTS), M. Patrick DIELLO est à la tête d'une entreprise, Dihel Kane Juice (DKJ), spécialisée dans la production de jus à base de canne à sucre 100% naturel.

Son amour pour la canne à sucre remonte à 2011. Année au cours de laquelle il effectua un voyage en Inde. Dans le « Sous continent », il découvre que la canne à sucre a beaucoup de vertus méconnues dans les pays africains. Il en tombe amoureux. Une fois rentré au bercail, Patrick décide de lancer la production du jus de canne à sucre.

Etudiant en droit, M. DIELLO abandonne la faculté pour s'inscrire dans la filière Communication des entreprises dans un établissement d'enseignement supérieur privé. A la question de savoir s'il est possible d'allier études et entrepreneuriat, le jeune entrepreneur répond : « Ce n'est pas facile. Mais quand vous avez de la motivation suffisante pour un projet, vous arrivez toujours ». Et d'ajouter : « Pour le moment je me suis engagé de telle manière que je suis dans le business le matin; l'après midi je suis au

cours ». Il est important, suggère-t-il, de créer les conditions pour que les jeunes voulant allier les études à l'entrepreneuriat soient encouragées : « J'ai eu la chance de voyager, de découvrir sous d'autres cieux, que l'élément principal qui contribue à l'économie des pays émergents c'est la jeunesse. Dans ces pays, les jeunes sont plus actifs dans le développement, dans l'économie car ils ont la possibilité d'entreprendre et d'étudier en même temps ».

Sacré meilleur projet entrepreneurial lors des dernières Journées de l'entrepreneuriat de développement organisées par le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ), DKJ qui est installée à Togblékopé, est spécialisée dans la production du jus de canne à sucre 100% naturel, c'est-à-dire la première boisson sans ajout d'eau, ni de sucre.

Dans le processus de fabrication, le jus est extrait grâce à une

machine qui, pour l'instant est commandé de l'extérieur. Cette machine extrait exclusivement le jus bien broyé de la canne à sucre qu'on passe ensuite au filtrage. Il est stabilisé par la méthode de pasteurisation avant d'être embouteillé pour la commercialisation. L'entreprise emploie cinq personnes dont trois temporaires.

Au Togo, Togblékopé est connu comme une zone productrice de canne à sucre. C'est à juste titre que Patrick rêve d'en faire une zone renommée à partir de la canne à sucre comme certaines régions en Occident pour leur production de vin.

« Maintenant il faut transformer cette potentialité de Togblékopé, la maximiser en valeur ajoutée afin qu'en traversant désormais la nationale N°1, arrivé à Togblékopé au lieu qu'on dise que c'est ici qu'on produit de la canne à sucre, qu'on le sente en même temps par les transformations dans le milieu », déclare le jeune patron qui a une vision futuriste pour son entreprise. Il entend labelliser son jus et conquérir le marché ouest-africain et européen.



Patrick DIELLO

Même optimiste, Patrick n'oublie cependant pas que le début n'a pas été facile. « L'espace togolais ne favorise pas encore les jeunes entrepreneurs », dit-il : déficit de financement, manque de confiance des banques, accompagnement encore faible des projets porteurs, coût onéreux de la communication, transport beaucoup trop cher, cite-t-il comme exemples. Il a dû faire face à d'énormes difficultés pour acquérir la machine d'extraction de son jus et s'est résolu à investir dans la communication pour faire connaître son produit. « Malgré tout il faut que certains osent pour

pouvoir dégager ces barrières. C'est vrai qu'il y a quelques opportunités qui se font voir à l'horizon mais il faut être réaliste pour les saisir », conseille-t-il. « Au Togo, pour qu'un jeune réussisse, il suffit d'avoir de la matière grise dans la tête et un bon cursus », résume-t-il. « J'ai appris une chose : quand on met comme priorité le profit ou l'argent, la réalisation de son rêve devient impossible. Il faut avant tout identifier ce que l'on veut faire, y mettre beaucoup d'énergie et de détermination, s'y consacrer à 100% et l'argent sera toujours au rendez-vous » assure-t-il.

Reportage/ Au cœur du quotidien des portefaix

Une journée au grand marché de Lomé

La renommée des Nana Benz du Togo dépasse les frontières nationales. Ces dames qui ont leur monopole sur le principal centre commercial du Togo, le grand marché d'Adawlato, ne seraient pas ce qu'elles sont si elles n'avaient pas été aidées dans leurs activités par une autre catégorie de femmes, les portefaix. Mais si les premières vivent de leurs activités et ont une situation financière qui suscite l'admiration, il est difficile de dire la même chose pour les secondes qui vivent et travaillent dans des conditions exécrables, subissant humiliation et rejet. Qui sont les portefaix du grand marché de Lomé et comment survivent-elles dans cet univers? Immersion dans un secteur d'activité

Il est onze heures. Le grand marché d'Adawlato bat son plein. A chaque coin de rue, on voit des femmes et jeunes filles, tenant une bassine vide et déambulant dans tout le marché. Traits tirés, l'air grave, elles portent pour la plupart une jupe ample assortie d'une camisole et des sandales aux pieds. Certaines portent des enfants au dos. Ce sont des portefaix. Leur travail consiste à aider à transporter des bagages contre quelques pièces d'argent: 100, 200 ou 300 FCFA; un montant fixé en fonction de la taille du bagage.

Estimé, il y a quelques années par un rapport du Bureau International Catholique pour l'Enfance (BICE), une organisation des droits de l'homme et de l'enfant, à plus de 3000, le nombre des portefaix serait en nette augmentation, même s'il n'existe pas de donnée fiable pour étayer ses dires.

« En raison de la mobilité des portefaix, il est difficile de mener une enquête sur le nombre de ces femmes. De cet fait, nous ne disposons d'aucunes données sur le nombre des portefaix, ni sur le plan nationale, ni sur le marché d'Adawlato », raconte M. Séna kakpo, un agent de santé communautaire.

Les portefaix viennent de tous les coins du pays, principalement de la préfecture de Vo. Elles vivent dans dix neuf (19) maisons dissimulées dans les environs du grand marché. Douze de ces maisons sont dans le quartier d'Abobokomé, six dans le quartier d'Aguiakomé et une dans le quartier d'Adoboukomé.

Aujourd'hui le grand marché de Lomé a perdu sa place de plaque

tournante du commerce de textile de la sous région. La concurrence du textile chinois et les incendies du début de l'année 2012 en sont pour quelque chose. Même si le marché a perdu de son lustre d'antan, il est difficile de se passer des portefaix. Autrefois reconnaissables à leur blouson bleu flanqué d'immatriculation, une tenue quelque peu avilissante pour elles, les portefaix se distinguent aujourd'hui par leur bassine qu'elles tiennent sous le bras à la recherche des clients.

Malgré la pénibilité de leurs activités, la marginalisation et la triste réputation qui collent à la peau des portefaix, communément appelées « Agbanté », ces femmes sont de vraies batantes, des courageuses qui ont été contraintes à ce métier par une situation.

Les femmes portefaix ne sont pas toutes ignorantes. On retrouve dans cet ensemble, beaucoup qui ont abandonné leurs études au collège. La décision d'être portefaix est au départ, un choix transitoire pour beaucoup d'entre elles. Certaines s'engagent dans cette voie à la recherche de moyens pour démarrer une activité génératrice de revenus. D'autres encore, ayant appris un métier n'ont d'autres solutions que de passer par là afin de rassembler les fonds nécessaires à l'ouverture de leur atelier. C'est le cas de Philomène 22ans, originaire de Kpalimé, environ 120 km à l'ouest de Lomé. Elle s'est lancée dans cette activité, il y a quelques mois. Ayant fini son apprentissage et manquant de moyen pour ouvrir son atelier, elle a quitté son Kpalimé natal pour rejoindre Lomé.

«N'ayant personne à Lomé, livrée à moi-même, j'ai décidé de devenir portefaix le temps de trouver la somme qu'il me faut pour lancer mon atelier. Voilà comment j'ai atterri ici », nous confie-t-elle.

Nous décidons de suivre la jeune fille pour avoir une idée de ce que peut être le quotidien d'un portefaix.

Derrière elle, nous nous fauflions entre les étalages. Devant un attroupement de femmes qui se disputent des bagages qu'on déchargeait d'un camion, Philomène s'arrête. « Nyé léé! (je tiens!) », crie-t-elle se jetant sur un sac qui vient d'être sorti du véhicule. «Non, ce sac est à moi», réplique une jeune femme qui dispute le coli avec Philomène. Cette dernière plus agile, arrache le sac qu'elle charge rapidement dans sa bassine. Nous la suivons à travers le marché. Elle va vite. Devant nous, une femme d'une quarantaine d'années, certainement la propriétaire du coli nous sert de guide. Au détour d'une ruelle, devant une boutique de produits alimentaires, la jeune femme s'arrête et aide Philomène à décharger le sac. Machinalement, la propriétaire du coli plonge la main dans son porte-monnaie, en sort quelques pièces d'argent qu'elle glisse dans la main de Philomène. «Oh maman, c'est peu pour ce coli!», se plaint la jeune fille.

Sans un mot, la dame entre dans sa boutique, nous laissant à la devanture.

«Vous voyez, c'est comme ça qu'on nous traite dans ce marché», nous dit Philomène qui nous montre ce qu'elle vient de gagner: deux pièces de 100F! Pour un coli apparemment lourd, transporté sur une distance relativement longue.

«On aurait bien aimé avoir une balance pour peser les ballots et fixer le prix en conséquence. Malheureusement le prix se fait de façon arbitraire et cela ne va pas souvent à notre avantage. On est obligé d'accepter



Une portefaix transportant un ballot

le prix des clients parce qu'à peine tu refuses de prendre un ballot pour 300 F CFA, qu'il y a déjà quelqu'un qui se propose de le prendre à 200 F CFA. Mais parfois il y a des clients honnêtes qui nous proposent de bons prix pour les ballots. Mais c'est très rare ! », explique Philomène.

Nous replongeons au cœur du marché et prenons congé de Philomène.

A midi, nous retrouvons la jeune fille sur la terrasse d'un immeuble dans les environs de la Cathédrale. Assise sur un bout de pagne, la jeune portefaix prend son déjeuner: du riz et du haricot. Elle nous invite à son repas. « Bon appétit! », lui répondons, nous.

«C'est ici que j'ai l'habitude me reposer à midi», nous confie la jeune fille après son repas.

Philomène n'est pas seule à cet endroit. Au pied de l'immeuble, d'autres portefaix se reposent.

Vers 14 heures, Philomène reprend le travail. Nous prenons rendez-vous avec elle pour la fin d'après-midi, visiblement fatiguée.

Il est environ 18 heures lorsque la jeune fille se pointe au lieu du rendez-vous. « Le soir après une journée de travail, nous rentrons complètement épuisées. Et pour

nous remonter, nous nous rabattons sur les médicaments vendus au bord de la route: tramadole, ibucap, Victago... », nous explique Philomène.

Elle nous montre ensuite ses recettes de la journée: 2125F! «C'est une bonne journée», nous confie-t-elle. «Parfois je gagne 1500 F CFA, parfois je vais jusqu'à 2500 F CFA. Cela ne permet pas toujours de vivre comme on veut mais avec ça on arrive à survivre. Sans compter qu'il faut épargner parce que je n'ai pas envie de vieillir dans ce métier. Ce n'est pas une vie ça! », ajoute Philomène.

Où passe-t-elle la nuit? C'est la question que nous posons à la jeune fille avant de nous séparer d'elle.

«Je n'ai pas de famille à Lomé. Donc je dors le soir devant les boutiques. Ce n'est pas prudent mais je n'ai pas le choix. Quand il pleut on a froid mais comme on n'y puis, rien on fait avec», répond Philomène.

Ainsi vivent la plupart des portefaix à Lomé. En dépit de quelques programmes élaborés ces dernières années par le gouvernement togolais et les partenaires, visant leur bien-être, les conditions de ces vaillantes femmes restent précaires et interpellent.

**Vous avez besoin
d'un chauffeur ?**

Choisissez



APPELEZ

22 27 07 77 / 22 35 77 66

Courriel: contact@focusyakou.com

Journée mondiale de la population au Togo: Tsévié a abrité les festivités

Albert AGBEKO

La 27^{ème} édition de la Journée mondiale de la Population a été célébrée le vendredi 11 juillet 2014 dans le monde entier. Au Togo, c'est la ville de Tsévié, chef-lieu de la préfecture de Zio, environ 35 km au nord de Lomé, qui a été choisie pour la cérémonie officielle.

Placée sous le thème national: « Investir dans les jeunes, une opportunité pour accélérer le dividende démographique », cette célébration a été l'occasion pour les autorités de rappeler que les questions liées à la population sont au cœur de leur préoccupation et du développement du pays.

Selon les chiffres du dernier recensement général de la population et de l'habitat de 2010 au Togo, les personnes de moins de 25 ans représentent plus de 60% de la population avec près de 2 millions de jeunes et d'adolescents. Il est donc fondé de s'interroger sur le devenir de cette couche jeune si tant est que l'on veut réaliser le dividende

démographique, a souligné le Représentant du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), Dr Justin Koffi, au cours de cette cérémonie.

Pour le Représentant de l'UNFPA-Togo, le dividende démographique est le bénéfice économique que peut tirer un pays de la dynamique de sa population, lorsque les mesures idoines sont prises pour enclencher une modification qualitative de la structure par âge de sa population. A cet effet, poursuit-il, « en dépit des engagements pris ici et là mais aussi des efforts consentis, nous n'arrivons pas toujours à être à la hauteur des attentes légitimes de nos enfants, de nos jeunes et des

adolescents ».

Pour sa part, la ministre de l'Action Sociale, de la Promotion, de la Femme et de l'Alphabétisation, Mme Ekoué Dédé, tout en rappelant les programmes mis en place par le gouvernement qui ont permis d'enregistrer des avancées notables dans l'amélioration des indicateurs de développement notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'économie, de l'eau, et de l'assainissement, a appelé à un partenariat privé-public et à un accompagnement de la société civile pour constituer un levier sûr en vue de faire de la jeunesse le véritable vecteur du développement de notre pays.

« Nous devons poursuivre ces actions pour renforcer les initiatives phares déjà mises en œuvre en vue de la promotion de l'accès à l'emploi



Table d'honneur: Mme Dédé EKOUE (au centre)

décent aux jeunes, la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et pour amplifier les différentes initiatives structurantes de développement », a-t-elle conclu.

En marge de ces festivités, a eu

lieu le lancement de la distribution à base communautaire des méthodes de planning familial dans les préfecture de Zio et Avé.

BRIDGESTONE



c'est chez CFAO

CFAO MOTORS
cfaogroup.com

Bd Eyadema - B.P. 332 - Lomé
Tel.: 22 21 20 79 / 22 23 31 00 Fax : 22 21 36 71 - cfaotogo@cfao.com

BRIDGESTONE
Votre Route, Notre Passion

Chantier du grand contournement de Lomé:

Les travailleurs suspendent le mot d'ordre de grève

La Société Nationale Chinoise des Travaux de Pont et Chaussées (SNCTPC), la GRH CONSULT et le Syndicat des Ouvriers Employés et Cadres des Travaux publics et du Bâtiment (SOECTRAB) se sont retrouvés le jeudi 10 juillet dernier pour trouver une issue à la grève des employés sur le chantier du grand contournement de Lomé; une grève qui aura duré 13 jours. Les discussions se sont déroulées sous la médiation de la direction régionale du travail en présence d'un représentant du ministère des Travaux Publics.

La GRH Consult, entreprise ayant recruté les employés pour le compte de la SNCTPC, réalisatrice du chantier, n'avait pas renouvelé le contrat de 13 employés à la fin de leur contrat à durée déterminée (CDD). Pour M. Dalou TCHAKOU, Coordinateur au Cabinet GRH Consult, « un CDD prend fin naturellement lorsque l'activité de l'employé s'épuisait ou lorsque la période pour laquelle le contrat a été signé est arrivée à terme. Vu la nature du travail dans les BTP, le contrat peut même

prendre fin quelques temps après son démarrage car comportant des travaux qui évoluent progressivement ».

Quant aux employés, ils réclamaient une réintégration, la signature d'un nouveau contrat et l'amélioration de leurs conditions de travail.

« Le contrat d'un mois n'avantage pas les camarades car les employeurs disposent d'une grande marge pour les faire partir du chantier. Nous avons demandé que ces derniers soient réintégrés avec un contrat, soit

d'au moins 6 mois ou à durée du chantier afin de leur faire bénéficier d'un certain nombre d'avantages tels que l'ancienneté » a déclaré M. Gavon, secrétaire général du Syndicat des Ouvriers Employés et Cadres des Travaux publics et du Bâtiment (SOECTRAB)

A la fin des discussions, un accord a été trouvé entre les parties prenantes avec à la clé, la suspension de la grève. Entre autres points, elles ont convenu la réintégration des employés avec un changement de poste pour ceux dont les travaux initiaux sont épuisés, la reconduction tacite des contrats de 2 mois et la promesse, une fois ce chantier épuisé, de recruter prioritairement lesdits employés dès qu'un autre s'ouvrirait.

Les protagonistes se sont par ail-



leurs retrouvés les 15, 16 et 17 juillet derniers pour discuter de certaines questions restées en suspens, telles que celles des primes, des contrats de fin poste, de la diminution du trajet pour les conducteurs, de la pénibilité du travail, des repos hebdoma-

naires, des primes de congés et des primes de fin de chantier. Avec 430 ouvriers actuellement sur le terrain, ce chantier a connu depuis son début, des entrées et sorties de quelque 2000 ouvriers.

Didier ACOUETÉY, couronné « Entrepreneur Africain de France »

Ibrahim SEYDOU

L'information rapportée par le site Africa Top Success est passée presque inaperçue au Togo. Notre compatriote Didier ACOUETÉY, Président du groupe AfricSearch, un cabinet spécialisé dans le recrutement des ressources humaines a été couronné le 19 juin dernier à Paris, « Entrepreneur Africain de France ».

La cérémonie de remise de ce prix s'est déroulée à l'Hôtel Marriott Paris Champs Elysées, en présence de près de 300 dirigeants d'entreprises, personnalités du monde politique, de la finance et des médias.

« Africain business meeting », un nouveau rendez-vous institué par Africangel, demeure l'un des rares événements en Europe entièrement consacrés à l'esprit entrepreneurial africain.

Au cours de la dernière réunion, les participants à cette rencontre, ont eu l'occasion d'être éclairés sur les potentialités qu'offre le marché africain, puis sur l'efficacité et le rôle des entrepreneurs africains de la Diaspora dans l'appui aux PME et aux Grandes entreprises en Afrique.

C'était l'occasion pour les participants, de développer de nouvelles relations d'affaires et d'identifier des acteurs africains capables de les accompagner sur leur marché d'origine à fort potentiel de croissance.



Cinq autres lauréats ont également distingués. Il s'agit de :

- Catégorie African'Elles : Fati Niang, directrice de BLACK SPOON

1er Food Truck africain

- Catégorie Emergence : Boris Mounet, Fondateur de Meet My Designer

Le My Major Company de la mode

- Catégorie Prix Spécial : Evelyne Kitt Kitt, industrie KITT FOOD Industrie Spécialisée dans la

transformation de produits exotiques pré-cuits surgelés

- Catégorie Social Business : Dominique Buendé, Président de QuickDo, Startup spécialisée dans la conception, le développe-

ment et l'exploitation de services numériques pour et vers les pays du Sud

- Prix d'Honneur : Paul Derreumaux, Fondateur du groupe Bank Of Africa (BOA).

Pour rappel, c'est depuis deux ans que l'association AfricAngels récompense les talents qui osent créer, innover et progresser, avec la collaboration de Black Roses Network et le Groupe Mazars.

Culture de l'Excellence

A.A

Les meilleurs élèves de la région Maritime primés

L'excellence a été célébrée le 11 juillet 2014 à Tsévié, chef lieu de la région Maritime. Les meilleurs élèves aux différents examens scolaires ont été récompensés.

Ces élèves qui viennent de la région Maritime se sont distingués au CEPD, BEPC et au BAC 1. Ils sont au total 6: au CEPD, AGBODZE Koffi Jonathan (9 ans) de l'EPL Philadelphie avec une moyenne de 19,14 et Mlle FANGLO Illetou Ossanfoumi (10 ans) de l'EPP Wémé/ E avec une moyenne de 18,85; au BEPC, AWANYOH Dafi Marcelle (16 ans) du Collège du Littoral avec une moyenne de 19,93 et SODEHOUNDJI Koffi Sena Destin (16 ans) du CEG Tabligbo Ville 2 avec une moyenne de 19,21; au baccalauréat première partie, M. PLASSI Komla Virgile (17 ans) du Lycée de Vogan et AKAKPO Essi Ida (17 ans) du Lycée Tsévié 1, tous de la série D.

Ils ont reçu chacun de la part des autorités un kit scolaire et une bicyclette.

S'exprimant au nom des récipiendaires, Mlle AWANYOH Marcelle a exprimé sa gratitude aux autorités pour ce geste qui leur va droit au cœur avant de s'interroger « réussir à son examen quoi de plus normal ? Qu'avons-nous fait d'extraordinaire ? ».

Et de répondre « Ah oui, je comprends, nous avons été les meilleurs. Que c'est beau et pourtant nous n'avons fait rien d'extraordinaire. Nous avons seulement

travaillé régulièrement, méthodiquement avec la bonne volonté de réussir, suivant les conseils de nos enseignants, de nos parents ».

Elle poursuit « Que c'est si beau de réussir mais puisqu'il vaut mieux être le meilleur que de seulement réussir, nous prenons cette cérémonie comme une responsabilité que vous nous confiez, comme l'expression d'un espoir de tout un peuple qui repose sur nous ».

Enfin, Mlle AWANYOH a fait cette promesse solennelle: « Nous promettons de ne pas vous décevoir, nous promettons de redoubler d'effort pour demeurer les meilleurs dans nos nouvelles classes. Nous, jeunes apprenants, nous avons besoin des activités de ce genre pour booster l'excellence qui sommeille en nous. Quant à nous lauréats de ce jour, vous pouvez compter sur nous, nous serons encore les meilleurs l'année prochaine ».

Les établissements scolaires qui se sont également distingués par de forts pourcentages de réussite ont été également récompensés. Il s'agit notamment du CEG Hahotoè (100% au BEPC), CEG Afagnan Ville 2 (100% au BEPC), le Lycée d'Ahépé (80,43% au BAC 1).

FOOTGOLF:

Le nouveau sport fait ses premiers pas au Togo

Jouer autrement au football, sur un terrain de golf et selon les règles du golf, sans brutalité et dans le respect total de la nature, voilà comment l'on peut définir le foot golf, un nouveau sport qui fait ses premiers pas au Togo.

Créé par Mike O'connor en 2009 au Pays-Bas, ce sport sélectif, réservé exclusivement aux cadres ou à la classe nantie est actuellement en plein essor dans le monde. Après l'Afrique du sud, le Togo est le deuxième pays africain à pratiquer ce sport et à envoyer une demande d'adhésion à la Fédération Internationale du Foot Golf (FIGF).

L'avènement du foot golf au Togo Joué à neuf (9) ou à dix-huit (18) selon la capacité du Green (terrain de jeu) et du nombre de trous (cage), le foot golf est aujourd'hui la principale occupation sportive des temps modernes qui occupe la majorité des cadres des grandes firmes européennes ainsi que certains anciens footballeurs professionnels à l'instar de Jean-Pierre PAPIN. Le nouveau sport obéit quasiment aux règles du golf. C'est un sport collectif sans contact ni brutalité qui se pratique avec un ballon de football (panneau 5) mais dans une parfaite élégance vestimentaire et d'application.

Selon le milliardaire hollandais Maurits Van Tubergen Lotgering, l'actuel président de Fédération Internationale du Foot Golf (FIGF), ce sport est le plus facile au monde à pratiquer. « Sans forçement grand apprentissage, sans exigence d'énergie ou de forme physique, loin des stress pro-

fessionnels et des demandes sans cesse d'autographe, il ne peut y avoir meilleur sport que le foot golf », a-t-il déclaré. Toutefois, le foot golf a une exigence vestimentaire. Officiellement, le joueur du foot golf doit être habillé d'un bermuda combiné à un polo disposant d'un col, avec un béret sur la tête. Les membres inférieurs sont protégés par des chaussettes hautes et de baskets ou chaussures de football stabilisées (crampons interdits).

Le foot Golf séduit également les cadres africains. Impressionné au cours d'un voyage d'affaires en Europe, l'actuel promoteur du foot golf en Afrique, le Togolais Zepp KOUETE introduit ce sport au Togo depuis 2010. Il fut l'invité spécial de la FIGF lors de son dernier tournoi organisé en mai dernier à Amsterdam au Pays Bas. Emu, M. KOUETE pense tout mettre en œuvre pour une visibilité de l'Association Togolaise de Foot Golf (ATF). « La prochaine coupe du monde aura lieu en 2015 à Paris. Pour représenter valablement le Togo, nous devons tout faire pour avoir un Green (terrain) réglementaire et des coéquipiers bien entraînés avant notre voyage sur la France », explique le premier responsable de l'ATF.

Pour le moment, le foot Golf ne se

pratique qu'à la plage de Lomé ou dans les jardins de certains hôtels de la capitale.

L'ATF ambitieuse...

Créée en 2010 à Londres, la FIGF siège à Linschoten aux Pays-Bas. Elle a pour rôle de s'assurer de la reconnaissance mondiale du Foot golf; de veiller à son développement international et sa croissance afin que la discipline soit pratiquée de façon équitable partout dans le monde. Encourager, promouvoir, développer et contrôler le Foot golf à tous les niveaux dans le monde entier; exercer une juridiction sur les différends ou les désaccords entre les membres des fédérations et confédérations continentales; établir et maintenir une administration efficace pour préserver son indépendance en répondant à toutes les questions directes ou indirectes concernant le Foot golf, sans l'intervention d'autorités extérieures, tels sont les attributs statutaires de l'instance suprême du foot golf. Pour une parfaite exécution de ces différentes tâches, elle ne reconnaît qu'une seule représentation par pays. A ce jour, 22 fédérations étatiques (dont la dernière est celle de la Turquie en 2014) sont membres officiels de la FIGF.

Contrairement au Togo, pionnier de ce sport sur le continent après l'Afrique du Sud, des pays africains, à savoir le Bénin, le Cameroun et la



Côte d'Ivoire comptent aujourd'hui plusieurs équipes à l'échelle nationale avec des structures adaptées. Néanmoins, après la fédération sud africaine du foot Golf en 2013, l'ATF est la deuxième organisation africaine à introduire sa demande d'adhésion à la FIGF en mars dernier.

Pour le président de l'ATF, c'est le début d'une longue et grande histoire. « Nous avons de potentiels cadres et autorités susceptibles d'exceller dans ce sport tout en en faisant leur passion et distraction. Notre pays a la chance d'être le premier pays d'Afrique noire à pratiquer le Foot Golf, pourquoi ne pas en profiter? Le bureau de la FIGF sera pour la première fois, en visite, en juin 2015 en Afrique plus précisément au Togo pour valider notre adhésion. Cette visite sera couplée d'une compétition sur

place; ça n'arrive pas tous les jours !», souligne Zepp KOUETE.

Il faut préciser qu'à cette date, 22 cadres togolais sont membres de l'ATF et pratiquent le foot Golf.

La première Coupe du Monde de Foot golf (CMF) s'est tenue en Hongrie, pays auquel la FIGF avait exceptionnellement fait confiance pour l'organisation en 2012. A cette édition, l'Argentine, la Belgique, le Chili, la Hongrie, l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne et les Etats-Unis s'étaient valablement représentés. A ces huit nations vont s'ajouter plus tard l'Allemagne, l'Afrique du sud, l'Angleterre, l'Autriche, le Portugal, la Chili, le Mexique, le Canada, la Suisse, la Colombie, la Turquie et la France de Jean-Pierre Papin.

ELIMINATOIRE CAN U-17 :

Le Togo tenu en échec par le Sénégal

En match comptant pour la manche aller du second tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 17 ans qui se déroulera au Niger en 2015, les Lionceaux de la Teranga ont contraint leurs homologues du Togo au nul (0-0) le dimanche 20 juillet au stade municipal de Lomé.

Dominés durant les 45 premières minutes de la rencontre, les poulains de Kégbalo Kodjo ont su s'imposer dès leur retour de la pause. Cependant, l'inefficacité de l'attaque togolaise ne lui a permis de concrétiser aucune des rares occasions que les Eperviers se sont créées. Malgré la détermination des deux équipes, Togolais et Sénégalais n'ont pu se départager.

C'est une bonne opération pour les Lionceaux du Sénégal qui auront la chance d'accueillir le match retour à Dakar.

Pour le sélectionneur des Eper-

viers, la déception de l'équipe togolaise est à attribuer indirectement aux résultats du test IRM (Imagerie par Résonance Magnétique) imposé par la Confédération Africaine de Football (CAF) pour détecter l'âge réel des joueurs autorisés à participer à cette compétition. « Sur la première vague d'examens médicaux, seule une quinzaine de joueurs répondaient aux normes. C'est à la dernière minute que nous avons reconstitué ce groupe, ce qui explique le manque de cohésion ainsi que de la finition », s'est défendu Kégbalo Kodjo.

Le match retour s'annonce donc difficile aux cadets togolais dans deux semaines. Les Sénégalais ont pris une option pour la qualification au tour prochain. Car au match retour, ils auront la faveur de leur public au stade Caroline Faye d'environ 5000 places.

Pour sa part, le coach des Lionceaux est assuré de la qualification de son équipe et attribue la performance de ses poulains à la bonne organisation. « L'IRM a fait des victimes au niveau de toutes les sélections. Le Sénégal a recalé environ une vingtaine de joueurs à l'issue des tests IRM. Néanmoins c'est une bonne chose. Notre pays a la chance de suivre nos joueurs au niveau de diverses catégories avec une parfaite coordination des activités. Donc nous n'avons pas eu



trop de problèmes pour avoir une véritable équipe et le fond de jeu en témoigne. Notre équipe est assurée de se qualifier et aller loin dans ce tournoi », a-t-il déclaré.

Pour le compte de ces éliminatoires, la Guinée a pris une petite option de qualification en venant à bout du Maroc. Le Bé-

nin s'est imposé devant le Mali 1 but contre 0, pendant que la Zambie dictait sa loi au Botswana 1-0. La rencontre Tanzanie - Afrique du Sud et celle qui a opposé l'Ethiopie au Gabon se sont soldées par des scores nuls et vierges.

Mois de la femme Vlisco 2014:

VAC-Togo récompense la gagnante du prix « Un rêve pour un monde meilleur »

Des personnes ayant participé aux activités du « Mois de la femme VLISCO 2014 » organisé au Togo par la Vlisco African Company Togo (VAC-Togo), ont été récompensées le 14 juillet dernier. C'était au cours d'une cérémonie animée dans la boutique Vlisco, au grand marché de Lomé. Trois créatrices de mode et le couple gagnant du prix « Un rêve pour un monde meilleur » ont été honorés.

Après l'ambassadrice Vlisco 2014, Mlle Aimée Abra TENU qui a effectué une visite aux Pays-Bas, pays de la marque légendaire, c'est au tour du couple David et Bernice DOGBE de recevoir leurs billets pour un séjour au Brésil.

Auteure du message « Si seulement j'avais les moyens de donner un logement, des vêtements et de la nourriture à tous ces enfants abandonnés à la rue, notre société serait paisible », Mme Bernice est la gagnante du jeu concours « Un rêve pour un monde meilleur » organisé dans

le cadre du mois de la femme Vlisco 2014.

Le couple a déclaré être surpris à l'annonce du verdict. « En participant à ce jeu, c'était tout au plus pour gagner quelques pagnes VLISCO. Néanmoins, mon mari et moi sommes très heureux que la VAC-Togo nous offre cette opportunité de voyage au Brésil », a laissé entendre Mme Bernice FOLI DOGBE.

Pour sa part, le Directeur général de la VAC-Togo, M. Louis-Philippe BARTET, a félicité les gagnants tout en leur souhaitant un bon voyage.

Trois créatrices de mode ont également été honorées au cours de la soirée. Le trio est issu des 40 stylistes et couturières formées en élaboration de business plan (plan d'affaires) pour un programme dénommé « VLISCO Fashion Fund », toujours dans le cadre du mois de la femme Vlisco 2014. Elles ont reçu chacune une machine à coudre. Occasion pour elles de manifester leur reconnaissance à la VAC-Togo. « Le fait d'avoir participé aux activités du mois de la femme Vlisco 2014 est un honneur et celui d'être sélectionnée parmi les meilleures nous reconforte dans notre rêve », a confié Mlle Gaëlle TRUDA. Sa camarade, Akofa BABANAWO a pour sa part, remercié la marque pour lui avoir fait ce cadeau qui est un outil de base et aimerait que ce programme se poursuive dans les années pro-



Le couple gagnant recevant les billets pour le Brésil

chaines.

Selon Mme Barbara AMOUZOU-LOKADI, responsable marketing à la VAC-Togo, c'est le début de nombreuses activités : « L'ambassadrice Vlisco 2014 re-

vient de son voyage à la découverte du patrimoine Vlisco. Dans les jours à venir, nous allons l'accompagner sur l'exécution du programme de son mandat » a-t-elle annoncé.

Album photos de la soirée de remise de prix



Mme et M. FOLI DOGBE et leur fils (couple gagnant)



Vue d'ensemble



Mme Barbara AMOUZOU-LOKADI, Resp. Marketing à VAC-TOGO



Le directeur de VAC-TOGO (extrême gauche)

Afrotitud : Le festival international des cultures afro

☉ Wilfried ADEGNIKA

Le festival international des cultures afro connu sous le nom de festival Afrotitud est à sa cinquième édition cette année. Il se tient du 25 au 31 août prochain. « Culture et civisme », c'est le thème retenu pour l'édition 2014.

Doter le Togo d'une danse urbaine qui serait pour le pays une signature culturelle au-delà des frontières, telle était au départ l'idée des promoteurs d'Afrotitud. Mais le festival a voulu aller au-delà en créant un cadre plus solide célébrant toutes les cultures dans l'espace africain. Afrotitud vise à promouvoir les arts scéniques, divulguer l'art africain et le rapprocher tant que possible du public et à « aider à l'émergence de jeunes talents au travers des réflexions sur la créa-

tion en arts scéniques en Afrique et surtout contribuer au rayonnement culturel et au développement socio-économique du Togo ». La motivation pour cet événement vient de la volonté de ses promoteurs de redonner une identité culturelle à l'Afrique. « Quelqu'un de célèbre avait schématisé la culture comme un arbre, à savoir les racines, le tronc et les feuilles. Les blancs en venant en Afrique, ont juste arraché quelques feuilles et sont partis estimant qu'ils ont

tout pris. Mais un arbre, tant qu'il dispose de ses racines, le combat continue. », explique Jean-Claude DICK, promoteur d'Afrotitud. « Nous assumons aujourd'hui, un besoin d'œuvrer à montrer aux yeux du monde que l'Afrique existe et existera encore pour longtemps de par sa culture » précise-t-il. La cinquième édition d'Afrotitud connaîtra la participation des pays comme le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la France, le Danemark et la Belgique représentée par Christofolly Adouayom. Au programme de cette édition qui se déroulera à Zalivé, Agbodrafo et Lomé, des concerts, des formations et rencontres profes-



sionnelles. Pour le promoteur « Qui dit culture dit carrière, et en termes de carrière il faut forcément se former et pour se former nous avons mis en place un certain nombre de formations pour

les journalistes et autres acteurs culturels pour se faire une idée des enjeux du métier. Il est également prévu des émissions radio et télé et des activités sportives et ludiques.

Nuit du civisme : célébrer le civisme le temps d'une soirée

☉ W. A

Le respect des règles de vie en société, le bien-être de la collectivité ainsi que les personnes qui œuvrent pour cette fin seront célébrés au Togo, plus précisément à Lomé au cours de la grande soirée dénommée « La nuit du civisme » le 1er août prochain. L'événement est à sa première édition.

Parti du constat que la notion de l'éducation civique et des valeurs citoyennes sont en perte de vitesse et tendent à disparaître complètement dans les démarches quotidiennes des Togolais, « La nuit du civisme » se veut une initiative visant à corriger ces manquements en encourageant l'engagement citoyen afin d'amener au respect des institutions républicaines, à la consolidation de la paix et de la démocratie, au respect des droits de l'homme permettant ainsi une meilleure maîtrise des problèmes sociaux et politiques. Le civisme est alors synonyme de responsabilité, de tolérance, de lutte, d'espoir et d'obligations, comme le définit le promoteur de l'événement, Cyrille Amétépé.

« Nous avons des objectifs à atteindre tels que parvenir à l'instauration d'une nation saine ou chacun et chacune se sentent véritablement citoyens concernés et engagés par les affaires de leurs existences, restaurer les valeurs civiques perdues en vue d'assurer un développement harmonieux et durable », a-t-il expliqué. Pour lui, cet événement constitue une opportunité pour les citoyens togolais. « Ce projet



fera naître au milieu des acteurs de la promotion des valeurs citoyennes au Togo, un esprit de compétitivité positif les motivant à mieux faire et à valoriser plus d'avantage leurs domaines d'intervention. La population devrait désormais être plus informée, formée, sensibilisée et éduquée sur les notions civiques, gage de développement »

« La nuit du civisme » c'est aussi la récompense des meilleures actions citoyennes, la culture de la rupture d'avec les comportements inciviques et hostiles aux

valeurs citoyennes et républicaines, ainsi que la formation des hommes de médias sur les valeurs citoyennes. Au cours de la grande soirée du 1er août 2014 à la Salle Agora

Senghor, des distinctions honorifiques du meilleur acteur de la promotion de la bonne gouvernance, du meilleur acteur de la promotion des Droits des personnes handicapées, du meilleur acteur de la promotion de la prévention routière..., ainsi que des prix, entre autres, celui du meilleur acteur de la promotion du développement communautaire, du meilleur acteur de la promotion de la réconciliation, du meilleur acteur de la promotion de l'éducation scolaire de la jeune fille...seront décernés.

Exposition : L'art plastique et la sculpture à l'honneur

☉ W. A

La Médiathèque St Jean de Lomé offre son cadre pour une exposition et vente d'œuvres d'art et de perles, organisée par l'association Wake up Togo du 21 au 25 Juillet 2014.

Le vernissage de l'exposition a eu lieu le 19 juillet dernier. Occasion pour le public, composé d'amateurs de l'art, de professionnels de la culture ainsi que de curieux, de découvrir et admirer des œuvres de plusieurs artistes peintres, plasticiens, sculpteurs et de perliers comme Constantin Aliwonou, Honoré Agegee, Kouakey Claudio...

Cette exposition, la deuxième du genre organisée par Wake up Togo depuis sa création, vise à promouvoir ce domaine de la culture presque méconnu du public togolais. « Quand on parle de la culture au Togo, on pense directement à la musique ce n'est pas mauvais. Mais par rapport aux autres secteurs de la culture la musique a quand même un niveau plus élevé donc notre souhait n'est pas que la musique régresse mais plutôt permettre à ces autres domaines de la culture tel que l'art de faire aussi leur chemin. Et c'est dans cette optique que Wake up Togo se propose, à travers ce vernissage, d'offrir une plateforme d'expression de plus à toutes ces personnes qui font du très bon boulot », a indiqué Aimé TSENOU, président de Wake up Togo. Wake up Togo entend donc par cette exposition soutenir le domaine de l'art et permettre au



Aimé TSENOU pdt Wake up Togo remettant une attestation à l'un des exposants

public de se rendre compte du travail qui s'y fait. C'est aussi pour le président de ladite association une occasion de « montrer que la jeunesse a un potentiel très fort et qu'elle doit se rendre compte qu'on n'a pas besoin forcément de grands moyens pour s'exprimer »; d'atteindre l'un des objectifs que s'est fixés Wake up Togo « celui de venir en aide aux personnes défavorisées au travers des recettes des ventes lors de l'exposition ». Wake up Togo est une association à but non lucratif qui œuvre dans les domaines du droit, de l'éducation et de la culture. Elle rassemble plusieurs jeunes qui ont voulu à un certain moment de leur vie se mettre au service des autres jeunes pour les aider à prendre conscience de l'immensité des potentiels qu'ils ont en eux et en user pour s'épanouir.



LE VRAI, L'ORIGINAL

SUPER-WAX

Le patrimoine de Vlisco est véritablement unique. Depuis 1846, nos pagens luxueux marquent de leur empreinte la mode d'Afrique centrale et de l'Ouest. Reflet du grand savoir-faire hollandais, ces textiles étaient initialement connus sous le nom de « *Hollandais* ». À ce jour, nous restons la seule marque à produire d'authentiques Wax Hollandais.

Découvrez notre nouvelle collection Fantasia dans le point de vente le plus proche de chez vous et sur www.vlisco.com.



VLISCO

SINCE 1846